Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2023

DELIBERATION N° 80/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **COMMUNE DE VILLERVILLE**

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, le 2 NOVEMBRE, à 17h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel MARESCOT, Maire.

DATE DE **CONVOCATION** 24 octobre 2023

DATE D'AFFICHAGE

27 octobre 2023

NOMBRE DE **CONSEILLERS**

14 En exercice 11 Présents Votants 12

ETAIENT PRESENTS: Monsieur Michel DABOUT - Monsieur Éric ESTRIER - Madame Corinne DROUEN - Madame Catherine FILIPOV -Madame Anne JOSEPH - Monsieur Germain LELARGE - Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY - Madame Sophie NGUYEN VAN MAI - Monsieur Didier PAPELOUX - Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

EXCUSÉS: Monsieur David MARES donne pouvoir à Madame Catherine LEFEBVRE, Madame Catherine LEFEBVRE, Madame Sophie DIERRE.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée en qualité de secrétaire : Madame Catherine FILIPOV.

MOTION

auprès du Conseil Départemental du Calvados aux fins d'interventions sur la RD 513

Monsieur le Maire évoque aux membres du Conseil Municipal l'état de la

Route Départementale 513, traversant la commune de Villerville et reliant les communes de

Trouville-sur-Mer et Honfleur, qui s'est fortement détérioré au fil des années.

Certaines parties de la route ont subi ponctuellement des glissements de terrains.

Des interventions du Département ont été enregistrées sur 3 endroits très particulièrement abîmés. Des travaux conséquents ont été exécutés notamment pour le déploiement de la fibre, des jonctions de gaz, des renouvellements de canalisations d'eau potable...

La bande de roulement est devenue très abîmée en nombre de sections, ce qui a pour conséquence un état général accidentogène, en plus des 3 sites de glissement connus de longue date.

Un point a été organisé le 30 août dernier entre monsieur le Maire, le Responsable de l'Agence Routière de Pont l'Évêque et son adjoint.

Des préconisations ont été faites notamment en termes de réfection totale en longueur de la bande de roulement entre Trouville-sur-Mer et Villerville, des reprofilages beaucoup plus substantiels sur les 3 « cassures » dues aux mouvements de terrains.

Retirer les feux tricolores qui ne fonctionnent plus depuis des années.

Procéder à un marquage au sol plus sécurisant pour les usagers : piétons, vélos, motos et véhicules légers.

Procéder au comblement du seul trou béant de toutes les Routes Départementales du Calvados.

ET accentuer les mesures de drainage.

Monsieur le Maire propose qu'une motion soit votée par le Conseil afin de solliciter le Départemental du Calvados pour que des travaux soient rapidement mis en œuvre pour sécuriser l'ensemble de la RD 513.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

VOTE la motion énoncée ci-dessus.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire
Michel MARESCOT

